

Colloque Europa

Quelle agriculture en 2025 ?

Pierre Venteau

En 2025, un quart de ce 21^{ème} siècle sera déjà passé, mais seulement 5 ans nous séparent de cet horizon. Au rythme de l'agriculture, ce n'est rien : en élevage bovin, 5 mises bas dans le meilleur des cas, et pour les cultures, 5 récoltes plus ou moins bonnes eu égard, essentiellement, aux aléas climatiques mais aussi aux changements de pratiques, qui, du moins en France sont en marche.

Avant tout pour envisager ce futur à l'échelle européenne il faut avoir à l'esprit que les modes de production et la structure des exploitations diffèrent entre nos pays. Nous n'avons sur ce plan-là ni les mêmes histoires, ni les mêmes conditions pédoclimatiques, ni d'ailleurs je pense les mêmes pressions sociétales . Ainsi il est difficilement concevable d'imaginer que les 3,1 millions d'exploitations roumaines de moins de 5 ha, essentiellement vivrières, aient évolué en 2025 de la même façon que les exploitations de polyculture élevage du Limousin, ni d'ailleurs que les très grandes exploitations hongroises, fortement capitalisées et à vocation exportatrice. Il est surtout important de ne pas les opposer, car finalement en jouant des fonctions économiques, sociales et environnementales différentes, elles sont éminemment complémentaires tant à l'échelle territoriale, nationale qu'européenne. En ce sens il est à craindre que la question du modèle agricole, en particulier le retour, ou non d'ailleurs, de la paysannerie soit essentiellement une discussion franco-française. Ainsi c'est plutôt la question du modèle économique qui est posée. Car, en 2025 comme aujourd'hui, certes il faudra satisfaire les circuits courts, alimenter les filières, et ainsi assurer la souveraineté alimentaire de l'Europe mais également conserver, voire développer, nos capacités exportatrices. Dans tous les cas, c'est l'équilibre économique, plus ou moins soutenu par les aides publiques, qui assurera la pérennité des exploitations.

Dans ces conditions, imaginer l'agriculture européenne en 2025, conduit en premier lieu à bien intégrer les défis qu'elle a à relever, et point par point penser des adaptations possibles économiquement viables, et financièrement soutenables.

Le changement climatique s'impose naturellement à l'esprit de tous. L'agriculture, vis-à-vis de ces évolutions, est diversement envisagée en fonction de l'observateur, et de sa lecture des données disponibles. Pour une majorité de citoyens, méconnaissant les réalités de l'agriculture ou se laissant séduire par les sirènes bien pensantes, elle en est la cause première. L'élevage est ainsi largement montré du doigt en matière d'émission de gaz à effet de serre. Mais un éleveur qui subit la sécheresse pour la troisième année consécutive s'en considère victime première. Dès lors, considérons uniquement le point commun positif aux deux angles de vue : l'agriculture fait partie des solutions, sans doute même est-elle la solution. En ce sens, elle est productrice de valeurs à rémunérer et qui contribueront pleinement à la rentabilité économique d'un nombre croissant d'entreprises.

En premier lieu, l'agriculture de 2025, et ce quels que soient les systèmes ou les pays, aura dû faire évoluer ses pratiques de production vers moins d'intrants. Ainsi nous verrons des systèmes plus autonomes, moins dépendants des énergies fossiles, tout autant

que des importations de protéines végétales pour ceux qui pratiquent l'élevage. A ce sujet, et les agronomes s'accordent d'ailleurs, du fait de ses qualités intrinsèques la polyculture élevage devrait normalement se développer. Très clairement les systèmes doivent évoluer vers la plus faible empreinte carbone possible. Pour réussir cette transition, il est indispensable que ces efforts fassent l'objet d'une rémunération et ainsi entrent dans la rentabilité économique des exploitations. Il est assez facile de concevoir l'entrée des exploitations agricoles sur le marché des crédits carbonés ; certaines filières se sont d'ailleurs déjà penchées sur ce sujet. Mais il est assez évident qu'une sensibilisation importante est à conduire auprès d'une majorité d'agriculteurs. Par ailleurs, il est peut-être envisageable d'imaginer un dispositif de bonus/malus sur les produits alimentaires afin d'inciter transformateurs de l'agroalimentaire, distributeurs et bien évidemment consommateurs à aller vers les produits les moins impactants, mais également les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques.

Sur le plan de l'impact carbone, la relocalisation des productions est sans doute une des solutions ; pour certains elle est même la seule. Idéalement, et quel que soit le mode de mise en marché, produire au plus près des lieux de consommation peut avoir un impact environnemental positif. Mais, tant du fait des évolutions démographiques que du développement actuel de l'urbanisation, force est de constater que nous assistons à un éloignement factuel des lieux de production et de consommation. Par ailleurs les terroirs, au sens potentiel pédoclimatique, ont leur importance. Il restera impossible de cultiver notre Golden dans le Médoc. Mais, et sans que cela ne devienne le modèle, dans tous les territoires il convient d'encourager une forme de diversification des productions. Elle peut s'envisager tant par la création de nouvelles exploitations que par l'évolution de structures existantes, avec un intérêt en matière de renouvellement des générations sur lequel je reviendrai plus tard. Naturellement ces évolutions ne peuvent s'envisager qu'en assurant une rentabilité à ces activités.

Enjeu politique européen fort tant en matière de souveraineté que de préservation de l'environnement, la production d'énergie renouvelable devrait être une des évolutions marquantes. Le photovoltaïque en toiture, par sa simplicité de mise en œuvre et de gestion, tout autant que par son efficacité économique, devrait tout au moins trouver sa place sur une majorité d'exploitations. Il conviendra d'encourager son développement en particulier en facilitant la connexion au réseau, peut-être même en le traitant en créant un droit à la connexion. Le niveau d'investissement pour le photovoltaïque au sol semble par contre l'éloigner en tant que solution pour les exploitations de taille moyenne.

Pour le photovoltaïque au sol et, dans une moindre mesure la méthanisation, il conviendra en sus d'être vigilant à l'usage du foncier en concurrence avec l'alimentation humaine. Car, et c'est le second défi à relever, même si elle n'est plus la source unique de revenu, nourrir la population restera le cœur de métier des agriculteurs européens.

En ce sens c'est bien la question de souveraineté alimentaire qui est posée. La PAC, telle qu'elle a été imaginée par ses fondateurs, a pleinement rempli sa mission sur cette question de souveraineté. En Europe les peuples sont durablement à l'abri de la faim. Pour autant, leurs attentes évoluent en intégrant désormais une dimension qualitative. Stratégiquement, l'autonomie alimentaire est un atout majeur sur le plan des relations internationales et encore plus demain. En effet dans un monde où le multilatéralisme semble laisser, malheureusement, la place aux relations bilatérales, l'autosuffisance alimentaire est à placer au même niveau que l'autonomie énergétique ou la puissance militaire.

Cependant, avant même d'imaginer l'agriculture comme outil stratégique, sans doute faut-il intégrer la nette évolution de la demande des consommateurs. La crise de la vache folle, plus que crise sanitaire, a sans doute été une première prise de conscience. Dès lors la question de la souveraineté alimentaire, uniquement quantitative, s'est enrichie d'une dimension qualitative. Cet aspect majeur s'affirme un peu plus de jour en jour.

Sans ambage le citoyen européen veut non seulement manger à sa faim, ce qu'il considère comme acquis, mais tout en préservant sa santé tant par l'alimentation que du fait de pratiques agricoles garantissant une innocuité à ce sujet. Il faut voir dans la croissance du marché des produits issus de l'agriculture biologique (35,7 % en valeur sur les 5 dernières années en Europe) un signe fort de cette évolution. Pour autant, ce mode de production reste ultra minoritaire en volume, et s'il faut en encourager le développement, il est aussi important d'être conscient qu'il ne peut, pour des raisons de productivité, être le modèle unique.

Par ailleurs, le sujet épineux du coût de l'alimentation doit également être posé. Car il faut constater l'écart entre les attentes des consommateurs et la transformation en acte d'achat. Ainsi les exploitations de 2025, quel que soit le mode de production, devront avant tout conserver une vocation productrice. Arrêtons de tout opposer au nom de la sémantique ou de la philosophie. Dès lors qu'elles ne deviennent pas la règle, les fermes de grandes tailles ne posent pas plus de problèmes que des exploitations familiales sur des superficies moindres.

Ainsi les diversités de taille économique, de mode de production, de forme d'organisation, doivent être considérées comme autant de chances d'assurer la souveraineté alimentaire en toute complémentarité mais également de pouvoir répondre à l'enjeu stratégique de l'exportation de denrées alimentaires.

Cette dimension prend une acuité particulière dès lors que l'on intègre, là aussi, les conséquences du changement climatique. En effet, selon la Banque mondiale, au rythme actuel dans les 30 années qui viennent, le réchauffement conduira à la perte d'une grande quantité de surface agricole et génèrera 150 millions de réfugiés climatiques. Notre capacité collective à trouver des solutions pour les nourrir sera indiscutablement un facteur de la stabilité mondiale.

L'élévation du niveau de vie, notamment en Chine, génère également de nouvelles demandes sur différents produits alimentaires, la viande bovine en particulier. A l'heure où sa consommation décroît sur le vieux continent, elle poursuit sa croissance au sein de « l'empire du milieu », offrant des opportunités réelles pour nos filières. Ces relations sont également de nature à rendre plus solides les coopérations entre l'Europe et la Chine.

Ces éléments conduisent de plus à réaffirmer que l'agriculture européenne de demain doit continuer à être productive et que certaines filières, par intérêt économique, ou par solidarité, ont vocation à exporter. Ces fonctions, assumées, conduisent à accepter et à encourager la diversité des systèmes de productions.

Gardons simplement à l'esprit que, la production ayant finalement lieu ici, il est indispensable que le citoyen européen, à la fois consommateur et riverain, retrouve la confiance dans les pratiques agricoles.

C'est la question de l'image renvoyée par nos fermes qui est donc posée. Plus que réellement les pratiques, majoritairement méconnues, c'est l'image renvoyée par les

exploitations agricoles qui est aujourd'hui au cœur du débat. L'usage du terme de paysan est édifiant sur ce sujet. Nous faisons confiance au paysan alors que l'exploitant agricole, surtout sous forme sociétaire, génère de la défiance. Pourtant ils répondent, au travers de la PAC notamment, aux mêmes règles de production qui, convenons-en, sont de plus en plus drastiques, en particulier depuis 2002 et la conditionnalité. Ainsi, paysans ou exploitants ou exploitants agricoles sont égaux devant la conditionnalité et doivent se plier aux mêmes exigences. Mais le citoyen en a-t-il conscience ?

Les efforts en matière de transparence et de « porter à connaissance » sont réels de la part des agriculteurs. Les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine, au même titre que les différentes chartes et certifications, vont en ce sens. Ils sont naturellement peu à peu rattrapés par les réglementations.

Certes la relocalisation des productions, toutes les démarches de circuits courts, mais également la communication positive engagée par les filières, sont de nature à faire retrouver une confiance perdue et sont en ce sens à encourager et développer.

Pour autant, il semble important que les exploitations puissent aller plus loin demain. En ce sens la valorisation de la data et les possibilités techniques actuelles semblent consubstantielles de l'obtention de ce regain de confiance.

Le faire savoir passe par la technologie, blockchain en particulier. Aujourd'hui pleinement intégrée en tant que sécurisation de transactions tant financières que qualitatives, elle est encore trop peu imaginée comme moyen de cultiver la confiance avec le consommateur.

La mise en œuvre de cette technologie en 2025 à l'échelle de la majorité des exploitations européennes est non seulement possible mais sans doute porteuse d'avancées majeures.

Possibles car, de plus en plus, les outils de production sont et seront connectés. Au quotidien l'éleveur pèse ses rations et le céréalier enregistre ses apports de fertilisants. Toutes ces pratiques sont valorisables techniquement mais peu sont utilisées en routines pour répondre aux obligations réglementaires, et encore moins en direction des consommateurs. Or à l'heure où la question de la confiance est posée, il est assez évident que la transparence doit être de mise.

Ainsi premier acte, et c'est sans doute le rôle de l'Europe et des États, l'ensemble des données recueillies lors des déclarations PAC ou autres obligations réglementaires pourrait faire l'objet pour chaque exploitation d'une communication positive. Force est de constater que la mise en ligne des montants d'aide PAC par agriculteur a suscité de l'intérêt, pas toujours bienveillant d'ailleurs. Aussi pourquoi ne pas diffuser d'autres indicateurs de scoring environnemental tel que le linéaire de haie sauvegardé ou la part de surface couverte en période hivernale.

Second acte, toutes les données « production » devraient pouvoir être valorisées et diffusées à l'échelle de chaque exploitation au choix des agriculteurs. Naturellement les filières et organisations de producteurs ont un rôle à jouer.

Par ailleurs, le recueil et la valorisation de ces données passe nécessairement par l'investissement dans les équipements nécessaires tout autant que par le développement de

leur usage et leur maîtrise. Le renouvellement des générations sera sans doute un facteur d'accélération de cette transition, à condition qu'il soit effectif.

Et si finalement le plus grand défi à relever était celui du renouvellement des générations ? A l'heure actuelle, et malgré de réelles disparités entre Etats membres, la majorité du foncier est exploitée et bien souvent détenue les agriculteurs grisonnants. Les chiffres sont d'ailleurs édifiants, la moitié de la SAU est mise en valeur par des plus de 55 ans et un tiers par des plus de 65 ans. Sans remettre en cause la réelle augmentation de l'espérance de vie, ni même le fait que dans certains pays le maintien en activité relève d'aspects sociaux, il semble tout de même assez improbable d'imaginer de relever les défis cités précédemment sans un renouvellement massif des générations.

C'est en effet indispensable, et nous le constatons au quotidien. Les solutions au changement climatique, l'évolution des relations avec le consommateur, l'intégration de nouvelles technologies, l'innovation d'une façon générale, est le fait des moins de 40 ans qui n'exploitent pour l'heure que 6 % de la SAU Européenne.

Indéniablement la question de la capitalisation et du niveau de rentabilité d'une grande partie de nos systèmes de production est en jeu. Nos dispositifs de soutien restent encore de faible efficacité car venant majoritairement en appui au fonctionnement, et aux investissements de développement.

Le foncier, ou plutôt sa valeur, reste le problème central à régler. Le financer semble pour le moins complexe dans les conditions actuelles pour celui qui le met en valeur et ce malgré des taux d'intérêts très bas. Dès lors faut-il sans doute déconnecter son portage du reste de l'outil de production.

En 2025, à condition de rétablir des conditions de rentabilité par les productions naturellement d'alimentation, mais aussi d'énergie, de matières premières industrielles et de services environnementaux, il est envisageable d'imaginer un véritable rajeunissement des agriculteurs.

Seulement, le foncier des exploitations de demain, nécessairement plus sociétaires pour partager le risque, alors que les aspirants à l'installation ont des projets individuels, ne sera sans doute plus détenu par ces nouveaux exploitants. La solution la plus évidente demeure la maîtrise du foncier par le cédant qui peut ainsi rester engagé dans l'entreprise. Autre solution, mais qui nécessite des garanties éthiques et stratégiques, est la création de foncières d'ampleur qui sanctuarise le sol dans le temps avec de faibles niveaux de rendements financiers mais très surs. Il conviendra d'être particulièrement vigilant, car le marché des crédits carbone redonne pour certaines entreprises international un intérêt à la maîtrise foncière, bois et forêt en particulier.

Par ailleurs les formes sociétaires auront nécessairement évolué du fait de l'intégration d'associés plus jeunes avec une forme d'intégration qui pourra passer par une phase de salariat. En effet malgré le développement de solutions d'automatisation, il est des productions où l'homme est toujours indispensable. Cette évolution mérite d'être accompagné par une souplesse entre les statuts de salariés et d'exploitants, puis d'exploitants à retraité, afin de permettre aux transitions de s'opérer et à la confiance de se mettre en place. Ainsi l'innovation prendra aussi une dimension juridique et sociale.

Être résolument optimiste et raisonnablement confiant

Défis économiques, environnementaux et sociaux se montrent donc pressants pour notre agriculture. Il est simple, voire simpliste, de résumer l'évolution de l'agriculture européenne dans 5 ans à une voie unique. Oui, demain nos exploitations agricoles seront faiblement émissives de carbone, sécurisées en matière de production alimentaire, robotisées, hautement connectées, ouvertes sur les consommateurs et dirigées par des exploitants plus jeunes. Mais, et c'est souhaitable, elles seront diverses, par leur production évidemment mais également par leur taille et leurs conditions de production. Nous devons non seulement avoir confiance dans la capacité de agriculteurs à mener à bien ses évolutions, mais surtout les y aider et les accompagner sans les stigmatiser. Voyons l'agriculture non pas comme un problème mais bien, comme une solution.